

C'est la rentrée !



Collège de
Saint-Cernin

cantal
AUVERGNE

2 autocollants vous sont offerts dans ce nouveau Cantal Avenir pour afficher vos couleurs et participer au Cantal Auvergne World Tour ! Retrouvez-nous sur cantal.com



Cantal Auvergne à 200 km/h avec Nicolas Ratier.



Un grand rendez-vous pour le Grand Parcours à Chaudes-Aigues.



Le cliché du mois, Didier Cantarel de Mourjou, Mickaël Benet et Arnaud Moissinac de Polminhac, sur un char Leclerc au sud Liban.



Remise des équipements aux sportifs cantaliens dont Pierre Louis, champion de France junior handisport 100 m nage libre.



Une médaille bien méritée pour Henri Barthélémy.



Alors que va être livrée la future MDPH, de nouvelles solutions ont été présentées à la journée du handicap.



1^{re} édition en direct sur Europe 1 pour la fête de l'été et du casse-croûte à Salers



Ambiance Outre-Mer pour la 5^e édition des Européennes du Goût.

sommaire

Dossier 4 à 7
Collèges + Restauration scolaire + Bilan Conseil Général des Jeunes



PassCantal 8

Social 9
ACC.ENT Jeunes

Voirie 10 et 11
Travaux et inauguration

Télécentres + télétravail 12 et 13

Chaudes Aigues 14
Le centre thermal ouvert à la clientèle

Bilan Merrell Oxygen
Challenge 15
Paroles de bénévole



Cantons
à la loupe 16 et 17

Aurillac 4
(Maison de Site de Mandailles)

Laroquebrou
(RD 2, côte des Estourocs)

Murat (Maison du tourisme
et centre d'interprétation)

Vic-sur-Cère
(restauration de l'église St Pierre)

Le Cantal à l'assaut des médias 18

Brèves 19 à 21
Ça se passe près de chez vous

Expression des groupes politiques 22

Agenda 23



Le Conseil Général à l'heure pour la rentrée !

Les agents du Conseil Général sont à pied d'oeuvre, à l'occasion de cette rentrée, pour apporter aux Cantaliens les services auxquels ils sont attachés.

Le Conseil Général est au rendez-vous dans les collèges en livrant des établissements entièrement rénovés à Aurillac et Saint Flour, en engageant des travaux importants à Mauriac et à Riom-ès-Montagnes. S'agissant du collège Jules Ferry à Aurillac, le diagnostic rendu dernièrement ouvre une perspective pour d'importantes restructurations.

Le service des transports scolaires, comme à chaque rentrée, apporte des réponses opérationnelles, tenant compte à la fois des demandes particulières des parents et du cadre contraint qui s'applique à notre collectivité. Une nouveauté cette année : la prise en charge financière est assurée dès le premier kilomètre.

L'accès aux activités sportives et culturelles est renforcé par la nouvelle formule du PassCantal. Désormais, tous les jeunes Cantaliens de 11 à 17 ans qui le souhaitent, peuvent bénéficier de deux fois plus de réductions.

Les jeunes collégiens vont élire la nouvelle assemblée du Conseil Général des Jeunes. L'initiative de leurs prédécesseurs « J'agis ! Je trie ! Je suis Ecollégien » se poursuivra par la mise en oeuvre concrète d'un Agenda 21 départemental dès cette fin d'année.

Les élus du Conseil Général, toutes les équipes, sont plus que jamais à vos côtés et à l'heure au rendez-vous de la rentrée !

Vincent Descoeur

Président du Conseil Général

Député du Cantal

Retrouvez le département sur cantal.fr

Magazine d'informations du Conseil Général du Cantal - 28 avenue Gambetta - 15015 Aurillac Cedex
Tél. 04 71 46 20 20 - Fax : 04 71 46 21 42 - contact@cg15.fr - cantal.fr

Directeur de la publication : François Xavier Montil

Tirage : 72 500 exemplaires - Imprimé par Caractère sur papier 100 % PEFC

Crédit Photos : Jean-Pierre ESTOURNET, Thierry MARSILHAC, Sophie PAWLAK, Paul PLAGNE, Jean-Michel PEYRAL, Florian SALESSE, Pierre SOISSONS, A.S.O, Atelier HIPPOCAMPE (CANTAL REPROGRAPHIE), BIOME, Association Auvergne Covoiturage, CALEDEN, Cantal Passion, Centre équestre et poney club du Pays de Maurs, Collège Jeanne la Treilhe, Communauté de Communes du Pays de Murat, EFA15, Etoile Sportive Arpajonnaise Cantal Auvergne, Gendarmerie Nationale, Julien VALENTIN, Syndicat du Puy Mary, Services du Conseil Général.



UN POINT SUR LES TRAVAUX

Peau neuve pour les collèges

Les collèges du département font l'objet d'un suivi constant : travaux d'entretien courant ou bien encore gros travaux. A la veille de la rentrée, passage en revue d'un immense chantier en perpétuelle évolution.

Des travaux de mise aux normes en matière d'hygiène et sécurité, de maintenance du bâti et des installations techniques, d'aménagements liés aux conditions d'accueil des élèves et aux projets pédagogiques sont régulièrement effectués. Exemples : travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite au **collège de Chaudes-Aigues** ; mise en place des Environnements Numériques de Travail (ENT) à **Allanche, Laroquebrou, Maurs, Montsalvy, Pleaux et Ydes** ; restructuration partielle du **collège de Vic-sur-Cère**, pour ne citer que quelques uns des travaux qui ont été engagés ou le seront cet automne.

TRAVAUX ET ÉTUDES

Le collège du Méridien à Mauriac fera l'objet, dès cette fin d'année, de vastes travaux pour une durée de 18 mois et pour un coût estimé à 2 millions d'euros : mise en conformité, accessibilité aux handicapés, création d'un internat fonctionnel et d'un préau, intégration de la **Section d'Enseignement Général et Professionnel Adaptée – SEGPA** - dans le bâtiment principal.

Un programme de travaux conséquent est en cours de validation pour le **collège Georges Bataille à Riom-ès-Montagnes**. Il portera notamment sur la création d'un internat et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite pour un budget de plus de 1,5 million d'euros.

Après un diagnostic rendu en juin dernier, le Président du Conseil Général proposera aux Conseillers Généraux de s'engager dans le projet de réhabilitation du **collège Jules Ferry à Aurillac**. Cette opération lourde vise à moderniser l'ensemble de l'établissement, à prendre en compte les futures normes d'accessibilité et les exigences en matière de développement durable.

Blaise Pascal à Saint-Flour **8,6 millions d'euros** **et 3 ans de travaux**

Cette opération à Blaise Pascal, débutée en septembre 2006, s'achèvera fin 2009. Dès cette rentrée, les 315 élèves du collège vont découvrir un établissement profondément restructuré pour améliorer la sécurité et faciliter la formation des élèves.

Collège
Blaise Pascal
à Saint-Flour



Avant travaux...



...Après

La restructuration porte principalement sur l'installation de la SEGPA dans le collège et la création d'un lieu unique d'enseignement facilitant l'intégration de tous les élèves. La création d'un pôle d'échange et de vie autour de plusieurs entités fonctionnelles (le hall d'entrée, le CDI et les locaux socio-éducatifs), la reconstruction de deux ailes accessibles depuis le bâtiment principal, la rénovation et l'équipement de l'internat avec création de chambres à 3 ou 4 lits et coin toilette, l'installation d'un ascenseur desservant l'ensemble des locaux et le câblage multimédia de ces derniers.

Collège Jeanne de la Treilhe à Aurillac



Avant travaux...

Jeanne de la Treilhe à Aurillac

5 millions d'euros et 3 ans de travaux

Le défi consistait à rénover un établissement construit il y a plus de trois siècles pour le rendre conforme à la réglementation et l'adapter aux besoins pédagogiques.

Collège Jeanne de la Treilhe à Aurillac
Cage de l'escalier monumental



Avant travaux...



...Après



...Après

Les éléments architecturaux remarquables ont été préservés et mis en valeur : l'escalier monumental dans la tour de l'horloge, les portails du XVIII^e siècle, la salle des fêtes, ses colonnes et son escalier d'accès, ses plafonds voûtés... Le double défi du respect du patrimoine et de la modernisation a été relevé.

L'usage de matériaux modernes (structures béton, baies vitrées, aluminium, terrasses, couleurs vives...), le regroupement des activités et le câblage informatique généralisé ont rajeuni les lieux en leur donnant une nouvelle fonctionnalité.

300 collégiens prendront dans quelques jours possession d'un établissement entièrement réhabilité. Souhaitons que l'esprit de ces lieux rénovés leur donne un élan supplémentaire pour vivre dans les meilleures conditions cette année scolaire 2009-2010.

“CE MIDI, TU MANGES À LA CANTINE”

Les enjeux de la restauration scolaire

Hygiène, qualité, accessibilité : trois priorités pour le Conseil Général qui s'est engagé à maintenir une gestion publique.

La restauration scolaire est un service public dont une grande partie est financée par la collectivité qui en a la responsabilité : la Commune pour le primaire, le Département pour les collèges, la Région pour les lycées. Il appartient à chaque collectivité de mettre en œuvre les dispositions tarifaires qui font du service de restauration scolaire un service accessible et attrayant. Le Conseil Général s'y engage pour les collégiens du Cantal.

Suite à un appel à concurrence lancé par des communes, 11 collèges du Cantal assurent une prestation de restauration



Recherche qui établit les audits des cuisines, procède aux prélèvements de surface et de denrées, à leurs analyses.

La qualité de l'offre alimentaire est impérative car il en va de la santé et de la satisfaction des usagers. Le Conseil Général souhaite concentrer ses efforts sur ce point

La restauration scolaire en chiffres



pour les élèves du primaire. Les communes concernées conservent la responsabilité du service, fixent les tarifs appliqués aux familles, assurent l'encadrement et la surveillance des enfants.

UN SERVICE ESSENTIEL

L'hygiène alimentaire est particulièrement contrôlée dans les restaurants scolaires. Au quotidien, les équipes de restauration sont garantes du respect des règles d'hygiène, sous l'autorité du gestionnaire et du chef d'établissement. C'est le Laboratoire Départemental d'Analyse et de

et a engagé un travail d'animation avec une diététicienne. Ce dispositif complète l'accompagnement financier des collèges pour la consommation de viande bovine de qualité.

L'ambition du Conseil Général, concertée avec les équipes dirigeantes des établissements, est de permettre aux collégiens de bien manger à un tarif accessible. Les enjeux budgétaires sont importants puisque le prix payé par les familles (entre 2,17 € et 2,55 €, coût moyen annuel) ne représente qu'une part du coût réel de la prestation (6,47 € en moyenne en 2007). La différence est bien sûr financée par le Conseil Général.



Collège de Saint-Mamet - La Salvetat

2007/2009 : bilan très positif



Ecologiques, solidaires et ouverts sur la vie, les Conseillers Généraux Jeunes issus des collèges du département ont montré, à travers les actions mises en œuvre, qu'ils sont parties prenantes du monde qui les entoure.

« J'AGIS ! JE TRIE ! JE SUIS ECOLLÉGIEN ! »

L'environnement est une priorité, c'est pourquoi les élus juniors ont organisé le tri sélectif des déchets dans les collèges du département. L'Assemblée des Conseillers Généraux Jeunes a défini son plan d'actions, recensé les besoins au cas par cas dans chaque établissement puis commandé des conteneurs pour un montant de 20 150 €, via une procédure d'appel d'offres.

Au total, 29 collèges ont été équipés : 60 bacs à papier plat pour les salles de classe et salles des professeurs, 30 récupérateurs à piles usagées, 16 composteurs, 5 points d'apport volontaire comprenant des colonnes à verre insonorisées, à emballages et à papier.

DEUX ACTIONS DE SOLIDARITÉ POUR ICI ET AILLEURS

Décembre 2008

« Un Noël pour tous »

Plus de 2500 jouets collectés et remis à l'Association Emmaüs ont permis aux plus démunis d'offrir, à moindre prix, un cadeau à leurs enfants.

Avril - mai 2009

« Cœur en Partage »

Environ 20 mètres cubes de matériel scolaire collectés ont été remis à l'Association « Cœur en Partage » qui œuvre pour l'école de Saclo, village béninois, aux classes surchargées avec des effectifs de 80 à 100 élèves.

UNE PLÉIADE D'ACTIVITÉS À LA PORTÉE DE TOUS

Pour clôturer ce mandat, le Conseil Général des Jeunes a organisé une journée multi-



activités Sport Culture et Loisirs le 4 juin à la station du Lioran. Les 31 élus ont invité leurs classes : 658 élèves, 56 professeurs accompagnateurs et 37 intervenants sportifs ont pu participer à cette journée. 19 activités différentes ont pu ainsi être découvertes et pratiquées.

Rendez-vous est pris dès cette rentrée dans votre collège pour élire de nouveaux Conseillers Généraux Jeunes et engager d'autres actions.



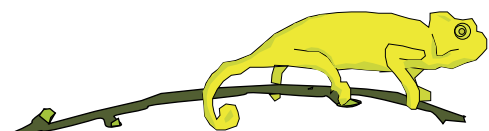
Hip Hop au menu de la journée multi-activités au Lioran



+ DE RÉDUCS POUR + DE MONDE

8 euros = 100 euros

Dès 11 ans et jusqu'à 17 ans inclus, le Pass-Cantal c'est 100 euros de réductions pour une mise de 8 euros seulement. Un réflexe à prendre au plus vite.



Le PASSCANTAL est désormais destiné à tous les jeunes Cantaliens, sans critère de ressources, âgés de 11 à 17 ans (nés entre 1992 et 1998).

DÉCOUVRIR DES ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

Les 4 objectifs du PASSCANTAL :

- Permettre aux jeunes Cantaliens de découvrir et de pratiquer, en dehors du temps scolaire, des activités culturelles, sportives et de loisirs.
- Valoriser des activités de proximité sur l'ensemble du département.
- Accompagner financièrement les familles.
- Soutenir les actions et initiatives développées dans ces domaines par les structures concernées.

RÉFLEXE « CHÉQUIER »

Pour obtenir ton chéquier, un bon de commande disponible depuis le 1^{er} août 2009 au Conseil Général, auprès des mairies, des communautés de communes, des Points d'Information Jeunesse, des centres sociaux, à la rentrée dans les collèges et lycées ou téléchargeable sur le site du Conseil Général : www.cantal.fr.

En 15 jours, tu recevras chez toi ton chéquier personnalisé.

RÉFLEXE « PARTENAIRES »

Ils sont tous répertoriés dans le guide disponible sur le site Internet du Conseil Général du Cantal.



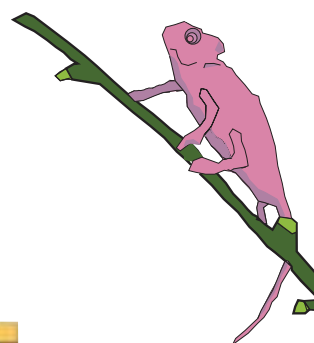
Spectacle au Prisme.

QUELQUES EXEMPLES :

Tu peux utiliser les chèques PASS-CANTAL au **cinéma**, dans les **salles de spectacles** cantaliennes, pour une **adhésion à un club sportif** ou un **stage**, pour l'achat de **livres** ou de **partitions de musique**, pour ton **forfait de ski**, lors de **manifestations et découvertes culturelles** et **sportives** ainsi que pour certaines **activités estivales**.

CONTACT

www.cantal.fr
ou 0800 22 68 25
(numéro gratuit)



CRÉER DU LIEN

ACC.ENT Jeunes : mode d'emploi

Financée à 95% par le Conseil Général, habilitée au titre de l'aide sociale à l'enfance, l'association ACCueil ENTraide Jeunes, présidée par Antoine Gimenez, dirigée par Dominique Bousquet, est composée de 5 éducateurs, 1 animateur et 1 secrétaire comptable. L'équipe bénéficie de la supervision de Pierre Coupiat, sociologue.

Elle contribue à titre individuel et collectif

à la prévention du « mal-être », de la solitude, de l'échec scolaire, des conduites à risques et des toxicomanies, de la délinquance, du suicide... Cette association cherche à développer une intervention éducative et sociale à des fins de protection de l'enfance et de la jeunesse, et de prévention par l'éducation.

ACC.ENT Jeunes articule sa démarche autour de 3 axes :

- une action de proximité vers les quartiers d'Aurillac : auprès des jeunes de 11 à 20 ans et auprès de leurs parents.
- une action spécifique « Insertion Jeunes » qui concerne les 16 – 25 ans et les + de 25 ans : emplois saisonniers (de type agricole ou de travaux locaux de courte durée), chantiers éducatifs, activités sociales.
- des actions collectives de prévention et médiation : prévention des conduites à risques (« drug stop »), prévention par l'apprentissage de la citoyenneté, médiations. Ces actions participent à la « réassurance collective ».

« Pour aider les jeunes à se rendre compte que les vieux sont d'anciens jeunes ! »

PRINCIPES

■ L'« aller vers » : par le travail de la rue en particulier, en se faisant connaître auprès des jeunes, dans leur environnement, en leur signifiant le rôle et la disponibilité de l'équipe, en ayant pour objectif d'établir une relation de confiance. C'est le préalable d'un accompagnement personnalisé, sous forme d'écoute, d'entretien, d'accompagnement scolaire.

■ L'« absence de mandat » : les jeunes en relation avec l'équipe ne sont pas désignés nominativement du fait d'une décision administrative ou judiciaire.

■ Une « attention particulière » est accordée au jeune qui sait qu'à tout moment, il peut franchir une porte.

■ L'« adhésion volontaire » permet au jeune de garder l'initiative et le maintien de la relation.

■ Le « respect de l'anonymat » implique de ne rien entreprendre sans l'accord du jeune ou sans l'en informer.



Débroussaillage dans un sentier.

CONTACT

Association ACC.ENT Jeunes,
Passage de la Barbantelle
15000 Aurillac
04 71 48 89 10

ils ont dit



Antoine Gimenez
Président de l'association
ACC.ENT Jeunes

« Notre association est là pour aider les jeunes à s'intégrer dans la vie de leur quartier. On fait de la prévention, on établit un contact. Pendant le festival Éclat, on tient le bar sans alcool. Sur Marmiers, on a aidé à relancer l'association de quartier. Le week-end, en relation avec les patrons de bars et d'autres partenaires, nous accompagnons les jeunes dans les moments festifs. Au travers de petits jobs (entretien de sentiers, distribution de tracts, nettoyage de véhicules, entretien d'espaces verts...), les jeunes reprennent confiance. Quoi qu'il en soit, à chaque fois on évite de stigmatiser les uns et les autres, les jeunes et les anciens. Nous participons à créer du lien et notamment entre les générations, pour que l'on puisse se comprendre. La médiation ne déplace pas le problème, elle cherche à le résoudre. Les ados, quelles que soient les classes sociales, sont les mêmes et c'est pas simple ! Ce qui m'intéresse, c'est d'aider les personnes à accéder à des conditions de vie meilleures, dans la dignité et la progression vers plus d'autonomie sociale. Que voulez-vous, on ne se refait pas ! »

LA TROISIÈME VOIE

Côte de Saint-Cernin : la RD 922 sur la bonne voie

Le Département poursuit ses efforts pour améliorer les liaisons structurantes du Cantal.

Avec la création d'une troisième voie pour véhicules lents dans la côte de Saint-Cernin, entre le « Grand Tournant » et Anjoigny, l'amélioration de la liaison Aurillac-Mauriac (RD 922) se poursuit dans le prolongement des travaux réalisés sur la traverse du bourg de Saint-Martin-Valmeroux et la déviation des Quatre Chemins.

L'opération a débuté en février dernier pour une durée de dix mois. Chiffrée à plus de **4 millions d'euros**, y compris les études et acquisitions foncières, pour une longueur d'environ 2,5 km, elle comporte deux volets.

Le premier volet consiste à sécuriser le carrefour entre la RD 43 (vers Saint-Cernin) et la RD 922.

La réalisation d'un remblai très important viendra améliorer le tracé. La chaussée atteindra une largeur totale de 7 m avec deux accotements de 2 m.

Le second volet, entre l'intersection de la RD 160 (liaison Saint-Cernin - Tournemire) et de la RD 922 jusqu'au lieu dit d'Anjoigny, concerne l'aménagement d'une voie de dépassement dans le sens montant et la création d'un double tourne-à-gauche (voie centrale permettant aux véhicules circulant dans les deux directions de tourner à gauche) au niveau du carrefour RD 160 / RD 922.



LA ROCADE D'AURILLAC

Feu vert pour la déviation des Quatre-Chemins

Après le contournement d'Arpajon-sur-Cère, un 2^e grand tronçon de la rocade que dessine le Conseil Général pour ouvrir Aurillac a été mis en circulation.



Vue aérienne de la déviation des Quatre-Chemins

La déviation des Quatre-Chemins a été officiellement inaugurée le 11 juillet dernier après un chantier d'environ 2 ans pour un montant de 4,28 millions d'euros, y compris les études et acquisitions foncières.

La mise en place d'une deux voies entre le giratoire de Montmèghe et l'entrée de Naucelles (en passant derrière le centre de création du Parapluie) a deux objectifs majeurs : désengorger le trafic routier au carrefour des Quatre-Chemins et assurer sécurité et confort aux riverains et usagers.



Avec environ 8000 véhicules par jour, la déviation permettra une nette amélioration de la fluidité du trafic.

A terme, les chantiers réalisés sur la liaison Aurillac - Mauriac devraient procurer aux usagers un réel gain de temps et de sécurité.

s'inscrit dans un cadre beaucoup plus large : **les travaux routiers engagés par le Conseil Général ont ouvert la voie d'un grand contournement de l'agglomération**, que l'Etat va très prochainement poursuivre avec les engagements pris sur la RN 122 au titre du PDMI 2009/2014 (Programme de Développement et de Modernisation d'Itinéraire).



S'IMPLANTER DANS LE CANTAL

Et si vous passiez au télétravail ?

TEST
SUR
CANTAL.FR

Dans un monde en pleine évolution, où l'on souhaite concilier vie professionnelle et personnelle, prendre en compte la dimension environnementale, le Cantal, 1^{er} réseau départemental de Télécentres, propose une vision personnalisée, adaptée aux entreprises et aux télétravailleurs.

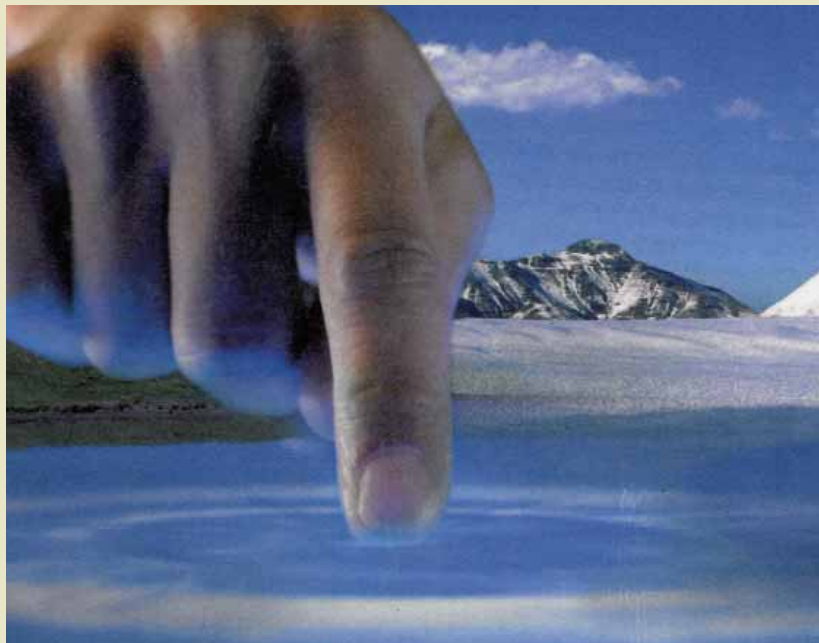


FATIGUÉS DU MÉTRO / BOULOT / DODO ?

En croissance régulière, le télétravail concerne déjà 440 000 télétravailleurs salariés en France. De plus en plus de télétravailleurs indépendants s'installent à la campagne, exerçant leur activité à domicile ou de façon nomade.

De nombreux salariés expriment le besoin de travailler, au moins une partie de leur temps, dans un espace professionnel proche de leur domicile, de leur maison de campagne ou de leur clientèle. Les "télécentres", espaces hébergeant des télétravailleurs salariés ou indépendants, apportent une vraie réponse.





Pour tout apprendre et tout comprendre des enjeux TIC dans les territoires

Plateforme de dialogues et de rencontres, résolument orientée sur le partage d'expériences et la dissémination des méthodologies, l'Université d'été pour les Territoires RuraliTIC a pour vocation de contribuer au développement de l'attractivité et de la compétitivité des territoires. Devenu le rendez-vous national des élus et des décideurs territoriaux en matière d'innovation, ce forum est un lieu d'échanges au service de la mutualisation des expériences territoriales innovantes pour développer de nouveaux usages grâce aux TIC.

www.ruraliTIC.org

Ces bureaux sont équipés en matériel informatique et en téléphonie nécessaires à leur activité : des équipements partagés (Internet haut-débit, copieur numérique, micro-ordinateur, visioconférence) et des services associés (animateur, secrétariat...). Au-delà, ils constituent un lieu de rencontres et d'échanges entre travailleurs.

TÉLÉTRAVAILLEZ DANS LE CANTAL

Le travail répond à la préoccupation de développement durable portée par le Département. C'est pourquoi il s'est engagé dans l'appel à projets télécentres : 4 sont en service et 3 en cours d'ouverture.

Chaque télécentre comporte une ou plusieurs spécialités. Cette démarche s'appuie sur les innovations permises par le télétravail qui garantissent un retour sur investissement rapide pour les territoires. Présenté dans des manifestations à travers toute la France, ce projet primé au Sénat (Prix Territoria 2008) est désormais reconnu au niveau national.

Le télétravail répond à la préoccupation de développement durable



CONTACT

telecentres.cantal.fr
04 71 46 22 02

Le Département du Cantal propose un réseau de Télécentres aux spécificités complémentaires...

SANTÉ, PLAISIR ET DÉTENTE

Caleden : eaux vertueuses et paradisiaques à Chaudes-Aigues



Le nouveau centre thermal et thermoludique de Chaudes-Aigues, inauguré le 24 juillet dernier, relève avec élégance le défi de la modernité dans le cadre d'un projet de haute qualité environnementale.

Les vertus d'une trentaine de sources ont su traverser le temps. Celle du Par, la plus chaude d'Europe (82 °C), fournit en abondance une eau fortement minéralisée, chargée en oligo-éléments, propice au traitement des affections rhumatologiques. Avec Caleden, la station thermale du Cantal redevient source de jouvence.

UNE EXPERTISE

« SANTÉ, PLAISIR ET DÉTENTE »

S'appuyant sur une efficacité médicale reconnue, la station thermale a engagé en 2002 un projet de réhabilitation en privilégiant un thermalisme résolument moderne.

Le centre comprend trois espaces : un espace thermal, un espace thermoludique et un spa. Il met en œuvre des techniques de soins innovantes et dispose d'équipements de pointe. L'offre d'accueil et d'hébergement existante avec l'hôtel du Ban, classé deux étoiles, sera

renforcée avec l'aménagement de la résidence 3 étoiles du Par.

TOUS LES DÉLICES DE L'EAU DANS UN PROJET DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les efforts consentis pour la préservation de sa qualité et sa gestion durable font de l'eau la reine de ces lieux. Le projet architectural innovant de Luc DEMOLOMBE a été mis à son service.

L'architecte a mis en scène les eaux chaudes sous différentes formes : fontaines, cascades, vapeurs chaudes, toitures d'eau ou jardins aquatiques.



Inauguration en présence de Brice HORTEFEUX, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales, Alain MARLEIX, Secrétaire d'État à l'Intérieur et aux Collectivités territoriales, Vincent DESCŒUR, Président de la SAEM Thermale de Chaudes-Aigues et Président du Conseil Général, Madeleine BAUMGARTNER, Maire de Chaudes-Aigues et Vice-Présidente du Conseil Général, René SOUCHON, Président du Conseil Régional, et des Parlementaires.

Il a su par ailleurs utiliser des matériaux naturels comme le bois, la pierre ou la lauze afin de fondre le centre CALEDEN dans l'environnement de la cité.

Cette réalisation constitue un enjeu pour le développement du territoire non seulement à l'échelle de la ville mais aussi à celle du département. Le Conseil Général a, par l'intermédiaire de la SAEM CALEDEN, fortement soutenu la réhabilitation des thermes. Chaudes-Aigues devient une véritable destination tant pour les curistes que pour ceux qui aiment les délices de l'eau... ou de la gastronomie !



L'ENJEU DE L'IMAGE

Sans le formidable travail des bénévoles, rien n'aurait été possible

Pour la 1^{re} édition du Merrell Oxygen Challenge, plus de 12 000 personnes, visiteurs, accompagnateurs, concurrents et bénévoles, ont participé aux journées dédiées aux sports nature dans la station cantalienne du Lioran. Amateurs ou élites, enfants ou parents, il y en a eu pour tous ! Rendez-vous est déjà pris l'an prochain, du 13 au 16 mai 2010...

4 questions à Monique Saule, responsable cantalienne des bénévoles.



COMBIEN DE BÉNÉVOLES SE SONT IMPLIQUÉS POUR CETTE PREMIÈRE ÉDITION DU MERRELL OXYGEN CHALLENGE ?

Nous avons rassemblé 450 bénévoles. Au final, 99 % des participants et accompagnants ont été satisfaits de l'accueil.

QUELLE EST L'IMPORTANCE DE MOBILISER DES HABITANTS LOCAUX DANS CE DISPOSITIF ?

Cela permet d'une part à des personnes de

villages voisins de se rencontrer. Et d'autre part, les bénévoles qui se trouvent sur leur territoire peuvent renseigner au mieux les participants et les accompagnateurs qui découvrent le département.

QUEL A ÉTÉ LEUR MISSION AU COURS DE CE WEEK-END ?

Ils ont eu un rôle prépondérant dans la préparation des ravitaillements, le balisage des parcours et la préparation des dotations. Durant l'événement, ils avaient pour fonction d'informer les participants et accompagnateurs sur les parcours, mais également sur le Cantal.

QUELLES ÉTAIENT LEURS MOTIVATIONS À PARTICIPER ?

Ils ont bien compris l'enjeu de l'événement, son importance pour mieux faire connaître le Cantal. Un sentiment très positif est ressorti : celui de Cantaliens contents d'avoir fait partager leurs valeurs.

RETROUVEZ
le reportage officiel du
MERRELL oxygen challenge
sur
CANTAL.COM

1^{re} édition du Merrell Oxygen Challenge en chiffres

- 3047 inscriptions
- 12 000 personnes présentes durant les 4 jours
- 450 bénévoles durant 3 jours

AURILLAC 4

Site d'interprétation pour le Puy Mary

Après la Maison de Site du Pas de Peyrol en 2007, c'est au cœur de la vallée de la Jordanne, dans la commune de Mandailles qu'a été ouvert le



Le nouveau site.

nouveau Site d'interprétation pour le Puy-Mary.

Inhabité jusqu'alors, l'Enclos Cheylus a trouvé sa vocation. Les travaux d'un montant total de 851 734 € entrepris par le Syndicat Mixte du Puy Mary et la commune de Mandailles ont permis d'y installer le nouvel espace d'accueil et d'exposition du Grand Site du Puy Mary, ainsi que les locaux de la mairie.

Cette ouverture confirme le projet initial d'un développement touristique durable qui passe par une mise en valeur des vallées du Massif Cantalien.



LAROQUEBROU

Lifting pour la RD 2



L'inauguration, en présence des élus des 2 cantons, Laroquebrou et Pleaux.

À l'ouest du département, la RD 2 relie Pleaux à la RD 120 Brive-Aurillac. C'est une liaison intradépartementale importante qui structure notre réseau routier.

L'achèvement de la première tranche concerne la rectification du tracé juste avant le pont sur la Maronne, côté Laroquebrou, dans la côte des Estourocs.

L'opération, d'un montant de 487 000 euros, a consisté à recalibrer la chaussée en l'élargissant à 6 m, avec la création d'accotement d'une largeur d'1,50 m, sur une longueur d'environ 1 km.

Un investissement nécessaire et

important pour le Conseil Général, qui se poursuit depuis le 6 juillet dernier, de l'autre côté du pont, par une nouvelle tranche de travaux.



De plus en plus de lignes droites.

MURAT

Information, innovation, émotion au cœur du massif



Inauguration en présence de Monsieur Alain MARLEIX Secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Collectivités territoriales.

Deux nouvelles réalisations imaginées et conçues par Bernard Delcros, Président de la Communauté de Communes du Pays de Murat et Vice-Président du Conseil Général, viennent renforcer l'offre touristique du Département : la Maison du tourisme et le Parc des Volcans d'Auvergne et le Mémorial des déportés de Murat, tous deux inaugurés en juillet dernier.

La Maison du tourisme héberge au cœur d'un même bâtiment l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Murat, le siège de l'Agence Locale de Tourisme du Massif Cantalien, la nouvelle antenne du Parc des Volcans d'Auvergne avec son

premier point d'accueil touristique dans le département. Cette nouvelle vitrine touristique a bénéficié du soutien financier du Conseil Général de 204 230 € dans le cadre du projet de territoire 2006-2008.

Le Mémorial des déportés de Murat est un parcours-musée réunissant son et lumières, fresque murale et film documentaire pour raconter de manière vivante et actuelle une page sombre de l'histoire cantalienne toujours ancrée dans la mémoire collective : la rafle nazie de juin 1944 puis la déportation de nombreux muratais vers l'Allemagne. Cette opération a bénéficié d'une subvention du Département de 55 000 €.

VIC-SUR-CÈRE

Vic retrouve son église

Datant du XI^e siècle, l'église Saint Pierre a connu de nombreuses vicissitudes : détruite une première fois en 1261 avant d'être reconstruite dans un style roman, il ne reste intact aujourd'hui, que le clocher datant de 1265 qui s'élève au-dessus de la première travée de la nef. Les



M. Liandier, Maire de Vic-sur-Cère et Vice-Président du Conseil Général, présente l'église restaurée.



La voûte du chœur et de la croisée du transept après restauration des peintures murales.

derniers travaux (tribune et sacristie) remontaient à 1903.

C'est le XIX^e siècle qui a été choisi comme parti pris de restauration. Le Conseil Général a participé à



La Vierge à l'Enfant avec Saint Jean-Baptiste dite La Belle Jardinière, copie de la toile éponyme de Raphaël (1483-1520)

hauteur de 15 % du montant des travaux aux côtés de l'État (20 %) et de la Région (10 %). Il a également contribué à la restauration de divers tableaux et statues. Le tout pour un montant global de 66 700 euros. Après 18 mois de travaux, l'église a retrouvé un nouveau visage.

Le Cantal à l'assaut des médias

Le Cantal continue son offensive auprès des grands médias et s'affiche également à la radio. À suivre...



JT du **20 heures** du 24 mai 2009
7 à 8 millions de téléspectateurs pour le Merrell Oxygen Challenge



JP Pernaut le 17 juillet à 13h23
Un reportage sur un gîte rural à Cassaniouze



"Les Colères de la Terre" du 8 juillet 2009
"Quand le ciel se déchaine" avec le cantalien Raymond Piccoli



JT du **13 heures** du 25 mai 2009
La Fête de l'estive à Allanche



JT du **13 heures** du 23 juillet 2009
Le Cantal vu d'une montgolfière



30 min de résumé et d'images superbes du Cantal sur Direct 8 et Sport+ en juin et juillet 2009



JT du **13 heures** du 5 mars 2009
Jean-Michel Peyral Photographe de Tournemire



Le 12h - 14h en direct sur Europe 1 le 20 juin 2009
Pour la Fête de l'Été et du Casse-croûte en compagnie du chroniqueur Jean-Luc Petitrenaud



Une journée de présentation du Cantal chez RTL le 23 juin 2009
= Un reportage dans le journal du 8 juillet



TRISTAN GRACIENT CHAMPION DU MONDE DE TREC PLUS DE 40 MÉDAILLES À SON ACTIF !



Tristan Gracient

Il n'est pas Cantalou mais le Cantal est une sacrée terre d'accueil pour ce cavalier venu de Poitou-Charentes qui découvre à 14 ans la passion du cheval grâce à son grand-père.

Avec une soixantaine de chevaux et poneys, 2 moniteurs et 1 soigneur, Tristan Gracient compte bien sur sa notoriété de Champion pour développer le TREC*

(Technique de Randonnée Équestre de Compétition) en Châtaigneraie et faire venir le maximum de gens dans le Cantal.

« Ma notoriété me permet de faire venir régulièrement des cavaliers de Guyane, de Nouvelle Calédonie, de Martinique, de toute l'Europe à Maurs. Ils profitent d'un cadre d'entraînement idéal, très naturel et protégé. **Je véhicule l'image**



du Cantal à travers le monde, où j'entraîne les équipes nationales de Belgique, de Hollande ou d'Angleterre »



Championnat de France de Trec Jeunes à Maurs - Juillet 2009.

TREC* composée de 3 épreuves : parcours d'orientation et de régularité / maîtrise des allures / parcours en terrain varié.

CANTAL PASSION : CONNECTEZ-VOUS CANTAL !

Créé en 1999 par 3 copains cantaloux, le site Cantal Passion offre une palette d'informations riche et variée sur le Cantal. Tourisme, patrimoine, culture, festivités, sports, généalogie, photos, vidéos... il y en a pour tous les goûts ! Les 70 membres de l'association Cantal Passion gèrent 2500 pages pour **5000 connexions / jour** ainsi que 50 autres sites (1/3 sites associatifs). Plus de 4000 abonnés reçoivent une lettre périodique. Depuis 2006, l'association est partenaire de manifestations locales. Si vous souhaitez envoyer ou mettre en ligne



vous-mêmes des documents, des photos sur le Cantal, le Wiki de Cantal Passion est fait pour vous !

CONTACT

www.cantalpassion.com
cantalpassion@cantalpassion.com



ENFANCE ET FAMILLE D'ADOPTION 15

Adopter un enfant est parfois un parcours difficile. Apprendre que l'on est un enfant adopté aussi. L'association Enfance et Famille d'Adoption 15 a pour objectif d'accueillir les familles qui désirent adopter, de créer des rencontres entre familles adoptives, de rechercher avec les partenaires sociaux des solutions pour les enfants privés de famille. En 2008, 16 adoptions ont eu lieu dans le Cantal.

Nouveau !

Une COCA en Auvergne

Une Consultation d'Orientation et de Conseil en Adoption Internationale ouverte au CHU de Clermont-Fd (04 73 75 00 00) permet un suivi médical de l'enfant avant son adoption, à l'arrivée en France et ensuite à la demande des parents.



PLUS D'INFOS

EFA 15
9, rue de la Gare - Aurillac
04 71 46 63 40 (Présidente)
04 71 43 43 43 (siège)
04 71 43 09 20 ou 04 71 43 11 47
(accueil des postulants)
www.adoptioneafa.org - 0810 00 21 01
(des parents adoptifs vous écoutent).

ils ont dit



Claudette MIJOULE
Présidente d'EFA 15
depuis 2001

“ Nous souhaitons approfondir notre accompagnement des familles par les groupes de parole. Les témoignages des enfants adoptés qui ont grandi nous manquent pour parler de leurs interrogations. Nous souhaitons dédramatiser les questions de parentalité. EFA15 est ouverte aux familles, couple ou célibataire, qui ont adopté et tous ceux qui désirent adopter ”

ils ont dit



Laurent FOUCAULT,
Président
de l'Étoile Sportive
Arpajonnaise
Cantal Auvergne

“ Quelle fierté de porter, au cours de nos périples dans l'Hexagone, cette marque rouge gravée sur et dans notre cœur ! Toutes nos équipes porteront ce nouveau logo plus jeune, plus foot, plus féminin et surtout plus dynamique comme se doit d'être notre département.

Marquant leur territoire sur le terrain, les joueuses sauront laisser place à la convivialité après match, rappelant que le Cantal est une terre d'accueil. Amis cantaliens, nous serons heureux de vous accueillir au stade du Pont pour encourager l'Étoile Sportive Arpajonnaise Cantal Auvergne en D2. Vive l'ESACA et En avant le Cantal !!! ”

UNE ÉTOILE CANTAL AUVERGNE EST NÉE

Le 24 mai 2009, le club de foot de l'Étoile Sportive Arpajonnaise aurait dû jouer au loto ! Crampez-vous ! Ce jour-là, il fête une accession en D2, un titre de champion de France de D3 et un nouveau logo !

Née il y a 37 ans, l'Étoile Sportive Arpajonnaise devient l'Étoile Sportive Arpajonnaise Cantal Auvergne.



L'ESACA, C'EST :

- 75 licenciés
- L'équipe Fanion en Championnat France D2
- 1 équipe réserve en District du Cantal
- 2 équipes jeunes 15 ans et 18 ans en Ligue d'Auvergne.
- 1 Centre d'Accueil Féminin de découverte du football féminin, licenciée ou non
- 1 équipe de dirigeants et bénévoles dynamiques ouverte à tous.
- 1 plaquette de promotion en 2000 exemplaires
- 1 site Internet (esa-footofeminin.fr).



CAÏD DU QUAD

Julien Valentin, jeune Sanflorain, âgé de 20 ans a déjà parcouru un long chemin avec son Quad. En 2004, sa rencontre avec Grégory Lassaïgne (pilote officiel Yamaha Motor France) le fit basculer dans le monde de la compétition. Le cross deviendra dès lors sa première passion et très vite il obtient de nombreux prix.

Sa plus belle performance reste les 12h de Pont de Vaux (01) en 2008 (compétition où les plus grands pilotes internationaux se rencontrent). Le Cantalien monte ainsi sur la 3^e marche du podium aux côtés du Champion d'Europe et des Champions US.

AUVERGNE COVOITURAGE

Grâce à son site Internet, d'accès gratuit, l'association Auvergne Covoiturage permet d'amoindrir l'isolement, le coût des carburants et la pollution. Les offres et les besoins exprimés par les personnes se croisent. Un moteur de recherche est chargé de trouver les bonnes correspondances.

Un dispositif d'alerte par mail informe et avertit des opportunités de covoiturage. Sur simple demande, l'association peut gérer elle-même les inscriptions sur le site.

Auvergne Covoiturage souhaite développer ses activités sur le Cantal. Le Conseil Général soutient financièrement cette action qui s'inscrit dans l'agenda 21 départemental.



PLUS D'INFOS

covoiturageauvergne.net
04 73 90 47 93
covoiturageauvergne@orange.fr

FRANCE UNSS : LES COLLÉGIENS DE JEANNE DE LA TREILHE DANS LA MÊLÉE POUR LE CANTAL



Les garçons minimes du collège Jeanne de la TREILHE obtiennent la 4^e place en championnat de France UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) de rugby à Salon de Provence en mai dernier.



Sortis premiers d'une poule très serrée de 4 équipes, mais battus en demi-finale par le futur champion de France (Collège de Saujon - Poitiers), ils terminent leur parcours provençal par une très belle 4^e place.

Les minimes filles, qualifiées elles aussi pour le championnat de France dans la banlieue de Toulouse, victimes de blessures, connaissent un parcours plus difficile et terminent à une honorable 14^e place.

Tous ont contribué à exporter une belle image du dynamisme sportif du Cantal ! Bravo !



SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ

LA CYBERCRIMINALITÉ

Formidable mode de communication « sans frontière », Internet favorise aussi ce qu'on appelle la cybercriminalité, le fait de commettre sur le Net de multiples infractions.

Le Colonel de Gendarmerie Laurent GERIN vous renseigne : le Cantal n'échappe pas à ce nouveau type de délinquance et le nombre de victimes est croissant. Pourtant, sur les conseils de la Gendarmerie Nationale, quelques réflexes simples suffisent à déjouer les pièges :

- Ne jamais donner suite à un e-mail d'une personne inconnue. En cas de transaction entre particuliers, attendre d'être livré avant de payer ou bien d'avoir reçu matériellement l'argent avant de livrer.

- Ne jamais répondre à un courriel qui demande de transmettre les coordonnées bancaires (aucun organisme bancaire n'utilise cette pratique).

- Ne jamais envoyer d'argent via un service de transfert ou effectuer un virement bancaire à un inconnu.

- Réaliser ses achats uniquement sur des sites de confiance signalés par le logo « petit cadenas » et dont l'adresse commence au moment de la transaction par « https ».

- Protéger les enfants contre les sites pornographiques et violents (verrouiller les accès avec le navigateur : menu « options » puis « sécurité ») et/ou utiliser des logiciels spécifiques qui filtrent les accès.

En somme, restez vigilants face à une offre trop intéressante et à un courriel atypique. Incitez vos enfants à la prudence et n'excluez pas une surveillance tout en établissant avec eux un climat de confiance.



Tribune libre

L'OPPOSITION TOURNE LE DOS À L'AMÉLIORATION DE LA RN 122

Lors de la dernière séance publique du Conseil Général du Cantal, le dossier prioritaire du désenclavement du département a été abordé et plus particulièrement celui des aménagements futurs de la Route Nationale 122.

De tout temps, quels que soient les Gouvernements en place, à chaque sollicitation de l'Etat pour apporter notre contribution financière sur les routes nationales, l'Assemblée Départementale a su afficher un consensus en faveur du désenclavement du Cantal.

Or, aujourd'hui, alors que le Conseil Général dessine avec détermination et pragmatisme le contournement de la ville préfecture (déviation d'Arpajon sur Cère - déviation des 4 chemins), les élus des deux groupes d'opposition ont refusé de prendre part au vote concernant l'accompagnement de l'Etat sur la RN 122, en se réfugiant derrière des arguments de

principe sans prendre en compte l'urgence ni l'importance de ces travaux pour les Cantaliens.

Avec un attitude aussi peu constructive sur ce dossier, ils font prendre au Département non seulement le risque de voir le nombre d'opérations réduit par l'Etat mais refusent également de solliciter à nos côtés le concours du Conseil Régional d'Auvergne, affichant ainsi une solidarité politique déplacée et irresponsable au regard d'un dossier d'une telle importance pour le département.

L'amélioration de la RN 122 est vitale pour le Cantal et la Majorité Départementale le sait. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de s'engager immédiatement pour accélérer la mise en œuvre des travaux et faire progresser ce dossier, sans a priori, tenant là comme ailleurs, un seul langage, celui de l'efficacité et des intérêts de notre territoire.

La programmation proposée et la contribution de l'Etat sur cette opération - auquel nous allons demander encore plus - atteint d'ores et déjà un niveau jamais obtenu abstraction faite du tunnel du

Lioran. Tourner le dos à ces propositions, à plus forte raison en période de crise, au moment même où nos entreprises et l'emploi ont le plus besoin de notre soutien, serait préjudiciable à l'économie et engendrerait un retard supplémentaire sur cette liaison routière.

Ne pas apporter de réponse à l'Etat reviendrait à laisser penser, alors que notre Président Vincent Descoeur s'est attaché à plaider ce dossier, que l'aménagement de cet axe ne serait finalement pas une priorité.

Il en va au contraire de notre responsabilité d'élus de nous mobiliser - et notamment de convaincre la Région Auvergne de la nécessité de son concours - pour faire aboutir ce dossier indispensable au désenclavement du Cantal et ne pas commettre une erreur historique.

Gérard LEYMONIE

Président du Groupe de la Majorité Départementale

ON NOUS PREND POUR DES BILLES !

Entre les effets d'annonces, les engagements, les rétropédalages et les désengagements, l'Etat se livre avec les élus à une partie de poker menteur.

Après s'être débarrassé à bon compte sur le dos du Conseil Général de la route nationale 120, l'Etat appelle aujourd'hui la participation des collectivités territoriales pour cofinancer le programme de modernisation de la RN122. Et pourtant en 2004, le gouvernement s'était engagé à ce que l'Etat assume seul le financement des aménagements des routes nationales conservées par l'Etat.

En ce qui concerne le collège pionnier de Saint-Martin-Valmeroux, depuis 2001 le Conseil Général a soutenu positivement le concept expérimental de l'établissement. Lors

de sa dernière session le Conseil Général a réaffirmé sa volonté de voir se poursuivre l'expérimentation, tout comme il l'avait fait en 2008. Il n'est pas acceptable de vouloir faire porter à l'Assemblée Départementale la responsabilité de l'éventuelle fermeture du collège pionnier. L'Education Nationale doit prendre ses responsabilités et faire face à ses contradictions. Le Président de la République prône l'innovation dans les systèmes éducatifs, cependant les désillusions du collège pionnier prouvent une nouvelle fois que la logique économique appliquée aux territoires, surtout lorsqu'ils sont ruraux, fait passer à la trappe n'importe quelle philosophie.

Idem pour l'application du plan « Ecole Numérique Rurale » : Une belle initiative de l'Etat qui dans le cadre du plan de relance se proposait d'allouer à 5000 écoles situées dans des communes rurales de moins de

2000 habitants, une subvention de 10 000 € pour leur permettre de s'équiper en matériel informatique de dernière génération.

Pour le Cantal, ce sont 36 projets qui devaient être retenus. Sur l'ensemble du département, élus et responsables pédagogiques des écoles concernées se sont mobilisés pour répondre à l'appel à projets... Et au final, à compression budgétaire oblige, ce sont seulement 14 écoles qui seront aidées... Où sont les responsabilités dans cette affaire ? Effet d'annonce prématurée ou mauvaise appréhension de l'enveloppe budgétaire ?

La gouvernance nationale prend vraiment les élus locaux pour des billes !

Daniel CHEVALEYRE

Groupe Rassemblement Démocratique

DÉSENCLAVEMENT ROUTIER ET GRANDES MANŒUVRES

Parallèlement au transfert de 20.000 kilomètres de routes nationales aux Conseils Généraux, l'Etat s'est engagé en 2004 à assumer l'aménagement des 18.000 kilomètres de Routes restant de sa compétence dont la RN 122. Un engagement sans ambiguïté possible :

« Pour ce qui concerne la construction de nouvelles routes ou la transformation lourde de routes existantes, le principe de décroisement des financements sera appliqué : l'Etat ne participera plus au financement de ce type d'opérations sur les routes nationales transférées et en contrepartie les départements ne le feront plus sur les routes nationales conservées par l'Etat » Réforme du Ministère et nouvelle organisation routière française - 23 novembre 2004.

Or, en mai 2009, l'Etat demande aux collectivités (Région, Département et Intercommunalité) de

financer 30 % des travaux sur ce qui reste du réseau national.

Alors qu'il appelle à une réforme des collectivités territoriales visant à réduire le déficit public, c'est l'Etat lui-même qui demande aux collectivités de s'endetter pour payer les routes nationales en instaurant à son profit des financements croisés qu'il condamne par ailleurs. Mais le pire est que l'Etat manque à ses engagements pris il y a quatre ans. Quelle est cette République où l'Etat n'a plus de parole ?

Une telle décision mettra les collectivités en difficulté : la Région Auvergne réalise des investissements sans précédent pour le réseau ferré laissé à l'abandon depuis des années. Il n'est pas possible de lui faire tout assumer. A un an des élections régionales, cette décision vise à tenter de la pointer comme responsable d'une "impossible" modernisation de la 122.

La communauté d'Agglomération du bassin d'Aurillac est elle aussi sollicitée, alors qu'elle n'est pas compétente en la matière et que la

suppression de la taxe professionnelle, avec effet en 2010, empêche toute perspective financière sérieuse ! La C.A.B.A. a adopté à l'unanimité une délibération dénonçant cette décision de l'Etat.

Seule la Majorité du Conseil Général s'est prononcée pour une intervention sur ce dossier, choisissant de fermer les yeux sur la curieuse conception de la morale publique de notre Etat. Une décision qui pose question au vu de la situation financière très délicate du Département qui ne cesse de recourir à l'impôt et à l'emprunt alors qu'il figure parmi les quatre Départements les plus endettés de France.

Nous sommes, comme tous les Cantaliens, désireux de voir avancer le dossier de la RN 122, mais pas au prix d'un renoncement à toute conception morale et républicaine !

Florence MARTY - *Présidente du groupe du Parti Socialiste* - Alain CALMETTE-Charlie DELAMAIDE- Gérard SALAT



■ 25 août au 24 septembre

Les sculptures d'Alain GLOANEC
Riom-ès-Montagnes
OT Pays Gentiane : 04 71 78 07 37

■ 27 août

« De la source au robinet »
Collandres
OT Pays Gentiane : 04 71 78 07 37

■ 29 au 30 août

La Fête des Percherons
Saint Saturnin



■ 5 septembre

Fête à Lieuchy
Trizac
04 71 78 63 91

Course Pédestre

« la Forestière de Margeride »
Clavières - 04 71 23 43 32
margeride-truyere.com

■ 6 septembre

14^e Ronde de Saint Géraud
Aurillac - Club le Vélo Montagnard

■ 12 et 13 septembre

Le Bol d'Or des Gentianes
Boules Lyonnaises
Riom-ès-Montagnes
04 71 78 28 66

Manche française

Championnat du Monde d'Enduro
St-Flour - mchautcantal.free.fr

■ 13 septembre

16^e Randonnée en Pays d'Alagnon
Massiac - Vélo Sport Loisir Massiac

■ 20 septembre

Fête du Cornet
de Murat
OT Murat :
04 71 20 09 47
officedetourisme
paysdemurat.com

14^e Rencontre des

Collectionneurs
Lugarde - Mairie :
04 71 78 40 15
tourismecezallier.com

La Belboxoise

Fête du Cyclotourisme
Vélo Montagnard

■ 27 septembre

Fête nationale des
Champignons
Prunet - 04 71 62 63 58

La Virade de l'Espoir

Saint-Martin-Valmeroux
OT Salers : 04 71 40 70 68
salers-tourisme.fr

Gala "André Thivet aurait 100 ans"
et Fête du battage du blé noir au
Conservatoire des Traditions Rurales
Mauriac - OT : 04 71 67 30 26



■ 3 et 4 octobre

Fête de la Noix « les Rescalons »
Senezergues
OT Châtaigneraie : 04 71 46 94 82
chataigneraie-cantal.com

■ 3 / 4 / 5 octobre

Salon du Livre
de Cuisine et
de l'Art de la
Table - Mauriac
OT du Pays de
Mauriac :
04 71 67 30 26



■ 4 Octobre

4^e Fête de la Tarte à la Tomme
« ACABATZ D'ENTRAR »
Raulhac
04 71 49 59 36 - carlades.fr

Fête du Sarrazin

Boisset - 04 71 62 20 72

Randonnée des Châtaignes

Siran - US Siran

■ 7 / 8 / 9 octobre

Concours National Salers à Cournon
Groupe Evolution Salers : 04 71 40 20 13
salers.org

■ 9 / 10 / 11 octobre

Rencontres des Métiers
et de l'Artisanat d'Art
Mauris - 04 71 49 00 32

■ 10 et 11 octobre

Aurillac - Saint-Géraud
11^e centenaire de la mort de Saint-Géraud

■ 11 octobre

Foire aux Potirons - Pays de Montsalvy
OT Châtaigneraie : 04 71 46 94 82
chataigneraie-cantal.com

■ 17 et 18 octobre

Journées Mycologiques
Riom-ès-Montagnes
OT Pays Gentiane : 04 71 78 07 37

■ 18 octobre

Fête de la Pomme - Mauriac
OT Pays de Mauriac : 04 71 67 30 26

■ 22 octobre

Foires Chevalines Européennes (matin)
Mauris - 04 71 49 11 18

■ 24 et 25 octobre

20^e Foire de la Châtaigne - Mourjou
Association le Pelou : 04 71 49 69 34

Fête du Cidre - Ferrières Saint Mary
OT Pays de Massiac : 04 71 23 07 76

30^e Cyclocross - Senezergues

OT Châtaigneraie : 04 71 46 94 82
chataigneraie-cantal.com

Les Palhàs - Massiac

OT Pays de Massiac : 04 71 23 07 76

Exposition bourse annuelle de Canaris et
Exotiques - Jussac - 04 71 69 15 88

■ 31 octobre et 1^{er} novembre

Course pédestre le Tour du Nipalou
Lorcières
OT Margeride-Truyère : 04 71 23 43 32

■ 7 novembre

22^e Ronde de la Châtaigneraie
Pays de Montsalvy
OT Châtaigneraie 04 71 46 94 82
chataigneraie-cantal.com

SCÈNES EN PARTAGE

Quelques dates
à retenir en avant-
première :

■ 19 septembre

Pays de Murat - Oulala
Danse - Cie Dynamo
Olivia Chastel : 04 71 20 22 62

■ Du 25 au 27 septembre

Dans le cadre de la 1^{re} saison culturelle
de la Communauté de Communes du
Pays de Salers :

Pleaux

- Colloque sur la Xaintrie au CCAS de Pleaux
de 9h à 17h.

- Concert « Peirol d'Auvèrnha »

26 septembre
Cie La Camera Delle Lacrime - 21h
Florence Chancel : 04 71 40 72 09

■ 27 septembre

Aurillac - Théâtre
De l'Orient à l'Occident, la chanson occitane
d'une rive à l'autre de la Méditerranée - 17h30
Sophie Boucheix : 04 71 43 42 90

■ 6 et 7 octobre

Hélène, Patrick, Parcours Intime
Théâtre - Compagnie l'Intime - Public adulte
Le 6 octobre à 20h45 à Aurillac (Théâtre)
Le 7 octobre à 20h30 à Crandelles
04 71 45 46 04

■ 9 et 10 octobre

Cabaret
Spectacle
musical - Le
Petit Théâtre
de Pain
Tout public
Le 9 octobre à
20h30 en Cère
et Rance en
Châtaigneraie
Pauline Piganiol :
04 71 49 32 30



Le 10 octobre à 20h30 à Trizac
Anne-Sophie Ricou : 04 71 78 29 89

■ 23 octobre

Vebret - Salle polyvalente - 20h30
Ouverture du projet fédérateur de
territoire « l'animal dans l'art »
Communauté de Communes de Sumène-
Artense.

Soirée Lecture à voix haute

Le Bestiaire littéraire
Emmanuelle Deygas : 04 71 78 72 55
Association Lectures à la carte

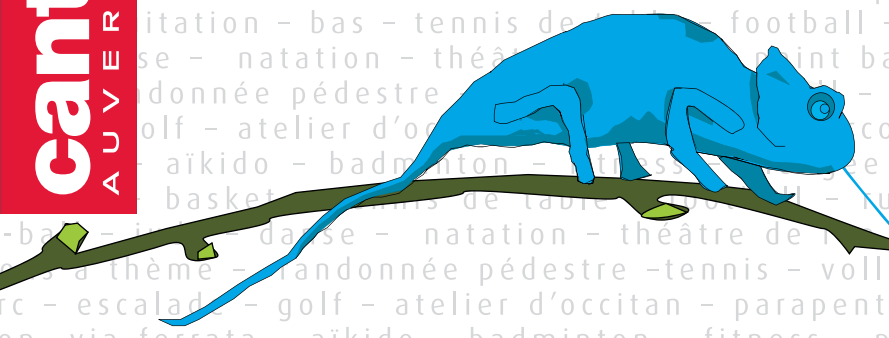
BIG JAMA CANTAL 10^e ÉDITION

Dispositif de repérage, d'aide et
d'accompagnement destiné aux jeunes
artistes "musiques actuelles" cantaliens.

■ 23 octobre

1^{er} concert à Marcenat avec 4 groupes
Marcenat
Salle Polyvalente à 21h - 8 € (5 € réduit)
Communauté de Communes du Cézallier,
Musica Condat et Cantal Musique & Danse
Contact : 04 71 43 37 25

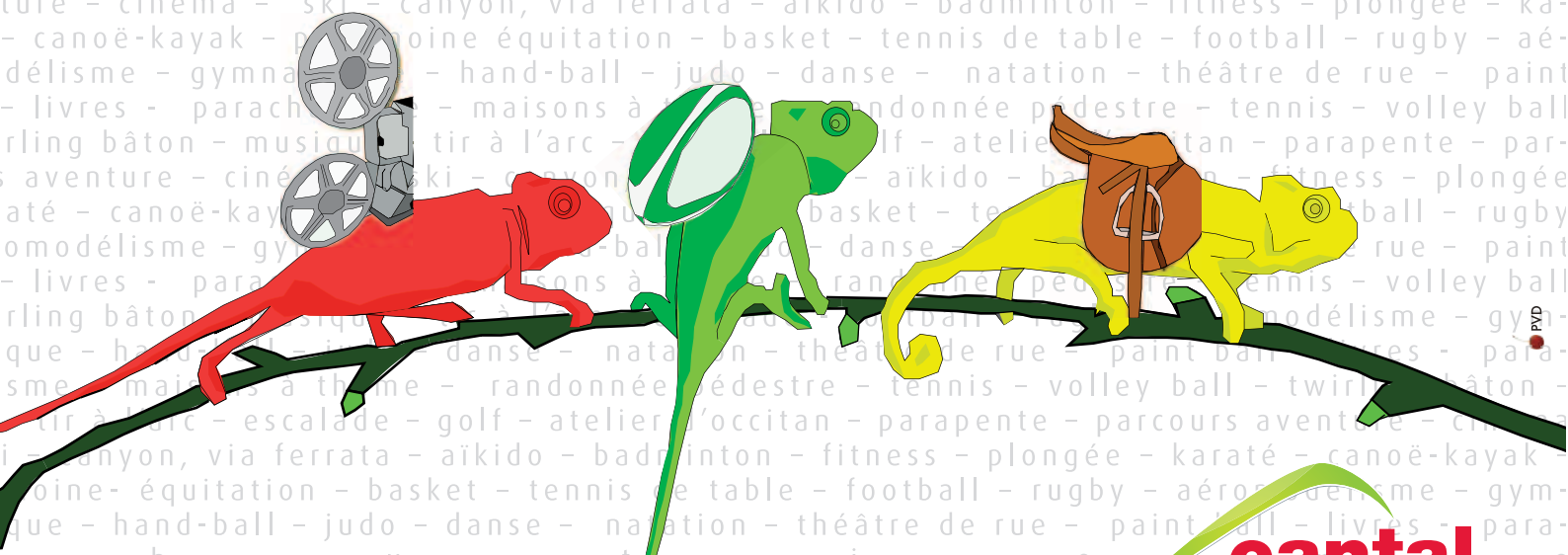
Programme
complet de
Scènes en Partage
et de BIG JAMA
dans le n° 67
de Cantal
Avenir.



Le réflexe

PASS CANTAL 11/17 ans

découvrez des activités
sportives, culturelles et de loisirs
POUR 8 € RECEVEZ 100 € DE RÉDUCTION



Chaque jour à vos côtés

cantal
LE DÉPARTEMENT

cantal.fr